

récolte cubaine. Un échange de visites techniques est en cours actuellement entre les Cubains et nous, grâce à la coopération du ministère de l'Agriculture du Canada, et de celui de l'Industrie et du Commerce. Deux experts techniques canadiens ont visité Cuba en mai 1972. Un fonctionnaire cubain passera plusieurs semaines cet été aux Maritimes, dans la région où l'on produit la pomme de terre, et au début de 1973 un spécialiste du ministère canadien de l'Agriculture fera une autre visite à Cuba. Ce programme est censé favoriser beaucoup le maintien du marché canadien traditionnel pour la pomme de terre à semence à Cuba.

Le programme permanent de promotion à l'exportation de pommes de terre à semence canadiennes comporte un autre aspect important. Il s'agit d'appuyer les programmes du ministère de l'Agriculture du Canada, concernant la recherche, la reproduction des plants, l'inspection et la santé des plants, particulièrement le programme Semence Elite. Le ministère de l'Industrie et du Commerce publiera un livret à jour sur la pomme de terre à semence en 1972 qui traitera de ces sujets. Il distribuera cette brochure dans tous les pays où les pommes de terre à semence du Canada ont un débouché ou pourraient en avoir. Ce livret appuiera les efforts de nos délégués commerciaux à l'œuvre dans des postes de par le monde. Ils assurent la

promotion des pommes de terre à semence canadiennes en aidant à leur implantation à l'étranger, en organisant la représentation des exportateurs canadiens, et en veillant à la relance des expéditions commerciales.

L'ACHAT DE FLOCONS DE POMMES DE TERRE

Question n° 582—M. MacDonald:

1. En 1968, 1969, 1970 et 1971, quelles quantités de granules de pomme de terre a-t-on achetées aux fins de programmes d'aide alimentaire?

2. a) A qui a-t-on acheté ces granules, b) à quel prix et en quelles quantités, c) à qui les a-t-on expédiés et en quelles quantités?

3. Quels projets le gouvernement a-t-il pour la vente, cette année, de granules dans le cadre des programmes d'aide alimentaire?

4. Le gouvernement a-t-il répondu au Conseil des horticulteurs canadiens qui lui demandait de mettre en œuvre un programme éducatif plus complet destiné à faire connaître aux pays intéressés la valeur des granules de pomme de terre?

M. J. A. Jerome (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Le ministère des Affaires extérieures et le ministère de l'Agriculture m'informent comme suit: 1, 2 et 3. Voir l'annexe «A» ci-jointe.

4. Aucune demande de ce genre n'a été reçue de la part du Conseil horticole canadien.

ANNEXE «A»

FLOCONS DE POMMES DE TERRE

Année	Fournisseur (Adjudicataire)	Valeur	Livraison en tonnes métriques	Pays bénéficiaire	Expédition en tonnes métriques	Observations
1968	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	
1969	McCain Ltd. Florenceville, (N.-B.)....	\$435,600.00	1,000	Nigéria	1,000	Expédition de secours
1970	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	
1971	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	
1972	Carnation Co. Ltd. Carberry (Man.)...	\$337,307.20	1,814	Liban	100	Programme Alimentaire mondial
	Sun-Alta Food Ltd., Taber (Alberta)...	\$337,307.20		Égypte	500	"
	Vauxhaul-Foods Ltd., Vauxhaul (Alb.)...	\$225,202.16		Pakistan	100	"
				Sénégal	100	"
				Algérie	400	"
				Chili	32	"
				Mexique	75	"
				Pérou	40	"
				Philippines	100	"
				Philippines	50	"
				Guyane	24	"
				Philippines	25	"
				Trinité	19	"
				Barbade	56	"
				Indonésie	50	"
				Syrie	143	"

Note: Fonds de 1971-1972 engagés

Préparé par la Direction des contrats et des approvisionnements de l'Agence canadienne de développement international

L'ACHAT D'AVIONS ADAC DE MODÈLE DHC-7

Question n° 598—M. Robinson:

Le gouvernement va-t-il nous indiquer s'il songe à acheter le DHC-7 silencieux offert par la *De Havilland Aircraft of Canada Limited* et la compagnie *Boeing*?

M. Bruce Howard (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie et du Commerce): Le DHC-7 est un avion qui n'est qu'aux premiers stades de développement. Le gouvernement ne pourra pas songer à l'achat d'un tel

[M. Howard (Okanagan Boundary).]

appareil avant qu'il ne soit mis au point et en production avec succès.

LA COMMISSION D'APPEL DE L'IMMIGRATION

Question n° 602—M. Hales:

1. Présentement, dans la région de Toronto, combien de temps une personne qui a présenté une demande d'audience à la Commission d'appel de l'immigration, doit-elle attendre avant d'être invitée à comparaître?